

Bac pro Etude et réalisation d'agencement

Le titulaire de ce diplôme est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'étude pour participer à la conception technique du projet. Sur chantier, il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- participer à la finalisation de l'étude esthétique du projet ;
- préparer l'ensemble des dossiers techniques et administratifs relatifs au projet mettant en œuvre différents matériaux (bois, dérivés du bois, métaux, verre, minéraux, tissus...) à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural ;
- réaliser les plans des ouvrages d'agencement et des lots sous-traités ;
- participer à l'élaboration du planning de réalisation des ouvrages et d'intervention des entreprises ;
- conduire l'installation complète d'un agencement ;
- coordonner le travail d'une équipe et des différents intervenants (intervention de plusieurs corps d'états).

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

étude et réalisation d'agencement

Informations clés :

Durée de la formation : 2 ou 3 ans

Accessible après : 3ème, CAP

Nature du diplôme :
Diplôme d'Etat

Les débouchés

la formation Bac pro Etude et réalisation d'agencement vous permet de postuler à des postes comme Agenceur/euse

Vous pouvez poursuivre vos études vers des formations comme BTS

Les établissements

- 34 établissements sur toute la France
- 31 établissements en formation initiale
- 4 établissements en formation continue
- 9 établissements en formation apprentissage
- 3 établissements en formation professionnalisation

logo